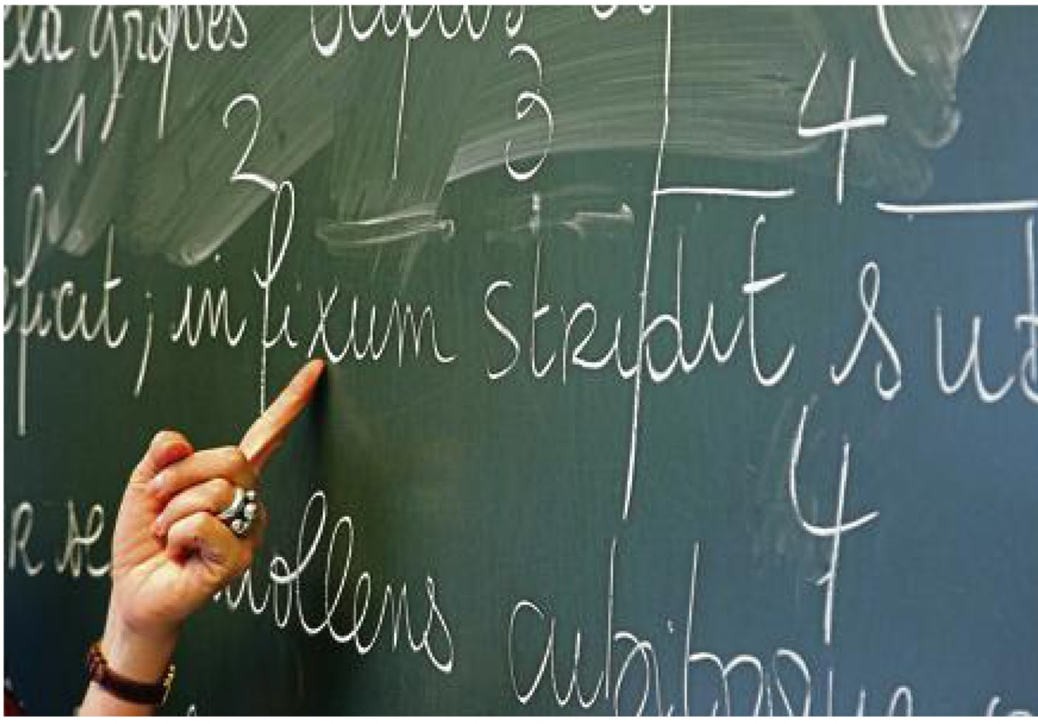

Sipa

Ne plus enseigner le latin ou le grec, c'est nier notre filiation directe au monde de l'Antiquité, celui de Rome et d'Athènes.

Education : pourquoi il faut réformer la réforme

Après un départ catastrophique sur le plan économique, voici que le quinquennat Hollande dérape à nouveau sur une réforme de l'Education remettant en cause les fondements d'une nation universaliste. Il faut y renoncer.

LA **CHRONIQUE** d'**Edouard Tétreau**

« Errare humanum est ! » Trois ans après l'élection de François Hollande à la présidence de la République, les commentaires abondent sur les erreurs de ce début de quinquennat. Des erreurs, il y en eut, en particulier dans deux domaines structurants pour l'avenir du pays que sont la politique économique et la politique de défense. Un festival de hausses d'impôt et de charges sociales au moment où nos voisins et concurrents les baissaient. Le détricotage de réformes modestes mais allant dans le bon sens du précédent quinquennat (retraites, défiscalisation des heures supplémentaires). Enfin, la mise sous coupe réglée du budget de la Défense, devenue une si commode et si silencieuse variable d'ajustement de nos déséquilibres budgétaires.

Ce mauvais départ appelait un « corrigendum ». Ce correctif a eu lieu. Aujourd'hui, nous avons un Premier ministre qui gouverne. Un ministre de l'Economie qui agit plutôt que, à l'instar de ses prédécesseurs, de se lamenter sur l'intolérable pression fiscale ou sur la politique économique de la France. Un budget de la Défense, enfin, en hausse. Une diplomatie leader dans de nombreux domaines (Moyen-Orient, Afrique, conférence sur le climat). Et, si l'ampleur ou la vitesse des réformes ne sont pas encore au rendez-vous, en particulier concernant ce tueur d'emplois, de croissance et de confiance qu'est le Code du travail, il semble que ce gouvernement a décidé de ne plus chercher à abîmer, pour des raisons électoralistes, le tissu économique et social du pays.

L'erreur est humaine, donc, et a été corrigée. « Sed persevare diabolicum ! » Dans le contexte de fragilité de l'économie et de la société françaises, et de remise en cause de notre identité, en particulier après les événements du 7 janvier, voir ce gouvernement persévérer dans l'erreur dans un de ses domaines traditionnels d'excellence, l'éducation nationale, laisse sans voix. On croyait que le désastre de la réforme Peillon sur les rythmes scolaires, décidée d'en haut, dans l'entre-soi de syndicats et d'apparatchiks de la Rue de Grenelle biberonnés à l'ultra-jacobinisme, méprisant les réalités des vies locales et familiales, avait servi de leçon définitive. Eh bien, non ! Le projet de réforme envisagé par Mme Vallaud-Belkacem vient remettre en question l'enseignement de quatre points cardinaux de l'identité française et de notre capacité à comprendre le monde d'aujourd'hui et à s'y mouvoir.

Les trois premiers sont : le siècle des Lumières, cette « royauté de l'esprit » français, pour reprendre le sous-titre d'une biographie de Voltaire par Jean Orieux ; la très longue histoire médiévale et judéo-chrétienne qui a sédimenté ce pays pendant plus de mille ans ; notre filiation directe au monde de l'Antiquité,

> Ce projet remet en cause notre capacité à comprendre le monde et à s'y mouvoir.

> Il faut retenir cette phrase de Camus : « Elever ce pays en élevant son langage. »

celui de Rome et d'Athènes, notre double matrice. Une récente lettre ouverte au président Hollande, et signée par des personnalités allant de Jean-Pierre Chevènement à Denis Podalydès, l'exprimait parfaitement, d'une phrase : « *Etudier le latin et le grec, c'est perpétuer la tradition d'une nation universaliste, plutôt construite qu'héritée : depuis le XII^e siècle, la singularité de la France est d'avoir délibérément choisi, indépendamment des atavismes ethniques, de se vivre, linguistiquement, culturellement, politiquement, comme la continuatrice de Rome et, à travers elle, d'Athènes.* » C'est cette singularité, fécondée par l'esprit des Lumières au XVIII^e siècle, qui fait de ce tout petit pays de 60 millions d'habitants la cinquième puissance économique mondiale, dont la langue, aujourd'hui parlée par 230 millions de personnes dans le monde, va connaître un formidable essor d'ici à 2050 (+ 500 millions de personnes). Qui oserait faire de l'apprentissage de cette singularité quelque chose de facultatif, d'optionnel ?

Le quatrième point cardinal remis en cause par ce projet de réformes, c'est la connaissance intime de la langue et de la culture de notre grand voisin, l'Allemagne. Vouloir supprimer les classes bilangues, remettre en question l'existence des sections européennes, formidable innovation adoptée par la moitié des collèges en France, c'est reléguer l'allemand, aujourd'hui appris par un million d'enfants scolarisés, à un accessoire chic. Et empêcher les générations futures de mieux comprendre notre voisin, et ses formidables succès actuels, qui nous manquent, en particulier dans la lutte contre le chômage (4,8 % de chômeurs en Allemagne) et dans la pratique d'une démocratie sage et équilibrée, favorisant les systèmes de coalition et donc l'intérêt général.

Ce projet de réforme doit être retiré, sans attendre les résultats d'une consultation trop partielle des professeurs et inspecteurs de l'Education nationale – on aurait aimé que soient aussi consultés les usagers sinon les clients de l'Education nationale, à savoir les parents et les futurs employeurs, publics comme privés, des élèves actuels. Pour encourager ce retrait, on citera un ou deux auteurs coqueluches des programmes scolaires. Aimé Césaire, d'abord – l'empruntant au maréchal Foch : « *Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.* »

Et Albert Camus, dans son éditorial de « Combat » le 31 août 1944 : « *Elever ce pays en élevant son langage.* » Non pas le rabaisser en sapant son identité et ses atouts dans la compétition mondiale, et en rabaissant son langage à la novlangue des pédagogistes de la Rue de Grenelle.

« Persevare diabolicum ». Au tour de la ministre de l'Education nationale de renoncer à ce projet absurde. Etre plus girondine et moins jacobine. Et aller en revanche plus loin dans l'évolution positive et courageuse de sa réforme, consistant à accroître l'autonomie des collèges et lycées. Puisant dans notre héritage médiéval et dans le droit canon, cela s'appelle le principe de subsidiarité. Appliquons-le. « Hic et nunc. »

Edouard Tétreau
est associé gérant de Mediafin
(edouardtetreau.com)